



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
du Bas-Saint-Laurent

Québec 

Agir ensemble pour améliorer le parcours de vie
des jeunes exposés à plusieurs facteurs de risques
ou vivant en situation de pauvreté au Bas-Saint-Laurent

Mémoire déposé par

**Les partenaires de la Démarche COSMOSS
et le CISSS du Bas-Saint-Laurent**

Dans le cadre de la
Commission spéciale sur les droits des enfants
et la protection de la jeunesse

Déposé le 4 décembre 2019

Équipe de rédaction

Emma Savard, Directrice générale de COSMOSS

Téléphone : 418 724-6440, poste 237

Courriel : esavard@cosmoss.qc.ca

Anne Duret, Directrice de la protection de la jeunesse et du programme jeunesse,
CISSS du Bas-Saint-Laurent

Téléphone : [REDACTED]

Courriel : anne.duret.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

Marie-Josée Pineault, Coordonnatrice en santé publique, CISSS du Bas-Saint-Laurent

Téléphone : 418 724-5231, poste 220

Courriel : marie-josee.pineault.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

Description de la Démarche COSMOSS :

Afin de donner une chance égale aux jeunes de s'épanouir, près de 200 organisations du Bas-Saint-Laurent unissent leurs forces au sein de la Démarche COSMOSS, dont la mission est de soutenir le développement des jeunes de leur conception à 30 ans. Nous fêtons cette année nos 15 ans de mobilisation.

Déployée dans les huit MRC du Bas-Saint-Laurent, COSMOSS est une communauté de partenaires qui dispensent des services aux jeunes, autant dans les réseaux de la santé et de l'éducation que dans les secteurs municipal, de la petite enfance, de l'emploi et du milieu communautaire. COSMOSS agit sur quatre enjeux :

- le développement des tout-petits;
- la persévérance scolaire et la réussite éducative;
- l'adoption de saines habitudes de vie;
- une intégration socioprofessionnelle réussie.

Le Centre Intégré de la Santé et des Services sociaux du Bas-Saint-Laurent :

Le centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent est un établissement qui a pour mission de maintenir, améliorer et restaurer, la santé et le bien-être de la population bas-laurentienne en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Bas-Saint-Laurent. Avec un budget de plus de 759 M\$, le CISSS emploie quelques 7850 employés, peut compter sur 568 médecins, dentistes et pharmaciens et des centaines de bénévoles qui ont à cœur les soins et les services à la population ainsi que les valeurs de l'établissement, soit la collaboration, l'humanisation, l'engagement et la responsabilisation.

Sommaire des recommandations

RECOMMANDATION 1 :

Ancrer la protection des enfants **dans un leadership interministériel fort** qui se redéploie dans une **concertation intersectorielle** bien soutenue à l'échelle des régions administratives du Québec

RECOMMANDATION 2 :

Affirmer aux divers paliers et soutenir les approches visant **l'égalité des chances et l'action en prévention** auprès des enfants, des jeunes et des familles.

RECOMMANDATION 3 :

Assurer la disponibilité du **soutien à toutes les familles dès le début de la grossesse** et adopter des pratiques, telles que l'avis de grossesse, pour repérer les situations plus à risque et offrir des services préventifs adaptés.

RECOMMANDATION 4 :

Soutenir les environnements favorables au développement de l'attachement parent-enfant comme facteur de protection.

RECOMMANDATION 5 :

Assurer une adhésion intersectorielle à la vision commune d'intervention auprès des enfants et de leur famille privilégiée dans **l'initiative AIDES** (Action Intersectorielle pour le Développement des Enfants et leur Sécurité).

RECOMMANDATION 6 :

Développer des **approches de proximité**, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, pour rejoindre davantage les familles plus vulnérables.

RECOMMANDATION 7 :

Renforcer le soutien à la parentalité aux différents **points de contact** avec les parents en situation de vulnérabilité dans les organisations de divers secteurs, pour dépister et référer les parents vers les services qui permettront de diminuer les impacts potentiels de leurs difficultés sur le développement de leurs enfants.

Introduction

Naître et grandir au Bas-Saint-Laurent, en raison de la situation de dévitalisation malheureusement bien présente dans certains milieux, pourrait constituer d'emblée un contexte défavorable au développement optimal des enfants. Pourtant, la situation des enfants et des jeunes bas-laurentiens se démarque positivement de celle de l'ensemble des jeunes québécois depuis quelques années grâce à la forte mobilisation intersectorielle qui nourrit notre pouvoir d'agir sur les enjeux rencontrés.

Cette mobilisation, qui prend forme au sein de la Démarche COSMOSS, origine de leaders des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation, du municipal, de l'emploi, de la petite enfance et des milieux communautaires, qui ont cru en la nécessité d'unir leurs forces et qui ont affirmé leur conviction, persévéré au fil des années et mobilisé leurs équipes et leurs ressources. C'est la force de leur engagement qui est devenu notre force collective pour les enfants et les familles de notre belle région.

Notre démarche de concertation COSMOSS prend son ancrage dans la réalité sociodémographique de notre territoire. Elle est une réponse aux préoccupations des acteurs locaux et régionaux quant aux réalités des enfants et des familles bas-laurentiennes. Si la situation des jeunes bas-laurentiens n'est évidemment pas toujours parfaite, il nous semble toutefois qu'un virage est dorénavant amorcé et que notre tissu social s'améliore constamment.

Notre message aujourd'hui met en lumière des initiatives de prévention que l'on considère porteuses tant pour les tout-petits, que pour les enfants et jeunes d'âge scolaire et leurs familles. Il nous fait plaisir de vous partager notre réflexion dans le cadre des travaux de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. Merci de votre attention.

La région du Bas-Saint-Laurent

Actuellement, 197 385¹ personnes, dont 56 805 sont âgées de 30 ans et moins, habitent les huit territoires de MRC du Bas-Saint-Laurent. Notre population se répartit à 50 % en milieu rural et à 50 % en milieu urbain dans un total de 114 municipalités. La population totale tend à diminuer d'année en année et est vieillissante. Le nombre de naissances diminue progressivement. Il était de 1 615 en 2018 comparativement à 1 720 en 2016.

En 2017, le revenu disponible par habitant des Bas-Laurentiens se situait au 15^e rang si on le compare aux 17 régions administratives du Québec. Le revenu disponible par habitant était donc de 26 339 \$ par année dans la région comparativement à 28 785 \$ dans l'ensemble du Québec². En 2017, le taux de travailleurs demeurait moins élevé au Bas-Saint-Laurent que dans l'ensemble du Québec (71,5 % contre 77 %).

Quatre des huit MRC de la région se situent dans les 51 territoires (sur 161) les plus vulnérables selon un indice de défavorisation socio-économique pondéré³. Cependant, le nombre d'enfants vivant dans un contexte de pauvreté extrême diminue. Il est passé de 14,6 % en 1997 à 7,2 % en 2015. Malgré des conditions socio-économiques moins favorables, la population jeunesse bas-laurentienne se compare avantageusement aux jeunes de d'autres régions notamment en ce qui concerne l'état de santé globale, le taux de grossesse à l'adolescence, le taux de décrochage scolaire et de diplomation tant au secondaire, qu'au collégial.

La situation des services de protection au Bas-Saint-Laurent

Comme partout au Québec, le nombre de signalements reçus par les services de protection de la jeunesse a augmenté durant la dernière année passant de 2 353 à 2 816 entre 2017-2018 et 2018-2019. Toutefois, il s'agit d'une augmentation plutôt exceptionnelle si on compare aux années antérieures pour lesquelles nous observons davantage une certaine stabilité du nombre de signalements reçus.

Malgré l'augmentation importante de signalements, il n'y a actuellement pas de listes d'attente à l'application des mesures et la liste d'attente à l'évaluation tend à diminuer. Cela a été rendu possible grâce aux nouveaux investissements de la part du ministère, mais aussi surtout à l'ajout de surcroûts et au travail acharné du personnel en protection de la jeunesse bien que le contexte de travail demeure difficile.

Unir nos forces pour les enfants

En 2004, des partenaires régionaux multisectoriels du Bas-Saint-Laurent, réunis sous l'acronyme COSMOSS (Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé) ont convenu d'unir leurs forces pour améliorer la santé et le bien-être des jeunes et de leur famille, de leur conception jusqu'à l'âge de 30 ans.

Cette initiative s'inscrit dans une perspective globale de prévention de la pauvreté et des inégalités sociales et de santé. Les efforts sont centrés sur l'action en prévention, le réseautage intersectoriel, la continuité et la complémentarité des services.

COSMOSS permet de mobiliser les communautés autour des enjeux reliés au parcours de vie des jeunes : le développement des tout-petits, la persévérance scolaire et la réussite éducative, l'adoption de saines habitudes de vie, une intégration socioprofessionnelle réussie.

¹ Statistique Canada, Recensement canadien de 2016

² Institut de la statistique du Québec, [Bulletin Flash-Revenu disponible](#), 2019

³ Implantation de nouvelles cliniques de pédiatrie sociale en communauté au Québec. Identification des communautés à risque, Esposito et al. 2017

Notre démarche est très structurée et soucieuse d'atteindre les résultats visés. Un Comité régional de coordination rassemble les directions régionales des différents réseaux concernés, agit comme gardien de la démarche et attache des leviers financiers pour les communautés. Et dans chaque territoire de MRC, un Comité local de coordination rassemble également les directions locales des différents services. Au sein de l'instance locale, les partenaires conviennent, à l'intérieur de planifications triennales, des actions qui permettront de répondre aux problématiques jeunesse identifiées pour chacun de nos quatre enjeux visés.

Nous sommes très fiers de la capacité que nous avons développée à travailler ensemble, en unissant nos forces autour d'objectifs consensuels. Nous partageons dorénavant une lecture commune des enjeux des jeunes et des familles de nos territoires et nous sommes galvanisés par nos petits et grands succès. Nous pensons que notre volonté partagée est une grande force.

Ce n'est pas ici la place pour énumérer toutes nos réalisations, mais mentionnons brièvement les travaux Stella qui ont permis de développer une trousse pédagogique pour stimuler le développement du langage des tout-petits et détecter les problèmes potentiels avant l'entrée à l'école. Grâce à notre intersectorialité, les listes d'attentes de services en orthophonie dans La Matapédia ont fondu d'une moyenne de 40 enfants de maternelle par année se retrouvant en attente de services à seulement trois enfants trois ans plus tard. Ajoutons que cette initiative comprend des outils permettant de soutenir les parents dans l'accompagnement de leur enfant. Forts de cette expérience, Stella a aussi été déployée dans six autres MRC du Bas-Saint-Laurent.

Un exemple de petit succès, moins spectaculaire, mais important, est la participation de parents aux nouveaux ateliers parents d'enfants de 6-12 dans La Matanie. Au départ, aucun parent ne s'était inscrit à cette programmation pourtant gratuite. À la suite d'une réflexion collective des partenaires sur leurs contacts avec les parents visés, dont les plus vulnérables, c'est finalement 85 parents qui ont participé à ces ateliers offerts conjointement par le Centre de formation des adultes et l'organisme Alpha de La Matanie. En s'appuyant sur le modèle de réflexion du Marketing social, les partenaires ont finalement changé le lieu des ateliers offerts et ont impliqué les personnes ressources en contact avec les parents visés pour leur offrir directement ces formations-échanges de groupe. C'est donc une réflexion intersectorielle plus raffinée et misant sur un contact personnalisé qui a permis de rejoindre véritablement les personnes visées.

Quand on unit nos forces et que les organisations travaillent ensemble en complémentarité, on peut relever des défis qui apparaissaient impossibles à aborder pour une seule organisation. Mais nous ne vous cachons pas qu'un tel niveau de collaboration intersectorielle n'apparaît pas par magie. Cela nécessite un leadership fort des réseaux, des ressources humaines neutres dédiées à la concertation, l'accès aux connaissances sur les problématiques et les bonnes pratiques, du temps et du réseautage pour apprendre à se connaître et à se faire confiance ainsi que des leviers financiers qui insufflent un mouvement, mobilisent et soutiennent la pérennisation des actions.

L'importance de soutenir les parents dès le début de la grossesse

Les facteurs adverses ou favorisant le développement optimal des enfants entrent en jeu dès la conception. Selon les conditions de vie de la mère, le soutien dont elle dispose de la part de son conjoint et de ses proches, la présence et l'histoire des parents et des proches, les problèmes personnels vécus, etc., chaque enfant n'aura pas le même départ dans la vie. Par ailleurs, malgré la présence de plusieurs facteurs de protection à la naissance, des difficultés, sans qu'elles soient si prévisibles, pourront survenir et avoir des impacts importants sur le parcours développemental de l'enfant. Nous pensons notamment aux conflits de séparation entre les parents qui peuvent avoir des effets vraiment délétères sur l'actualisation des compétences parentales et sur le devenir des enfants.

Plusieurs rapports commandés par le ministère de la Santé et des Services sociaux ont déjà souligné l'importance de soutenir les jeunes familles, ainsi que la plus-value du travail intersectoriel. En 1991, un groupe de travail recommandait notamment *d'intensifier le soutien aux jeunes parents dès la grossesse et pendant plusieurs mois après*⁴. Il recommandait aussi différentes mesures pour prévenir la victimisation et la marginalisation de la conception de l'enfant jusqu'à son passage à l'âge adulte.

L'aventure de la parentalité débute bien avant la naissance et plusieurs interventions préventives peuvent être réalisées pendant cette période. Le défi qui demeure, c'est celui de rejoindre les familles les plus vulnérables. Dans ce contexte, un outil a fait ses preuves dans plusieurs régions du Québec soit **l'avis de grossesse**. L'utilisation de cet avis par un médecin ou tout professionnel qui rencontre une femme enceinte permet, par des questions simples, de repérer des situations plus à risques et ainsi d'offrir des services préventifs adaptés. Le Bas-Saint-Laurent a été une des premières régions à mettre en place la pratique de l'avis de grossesse. Dès le début de la grossesse, le programme **OLO** peut être offert. Ce programme consiste à soutenir les familles vivant dans un contexte de vulnérabilité en mettant à leur disposition une offre d'aliments (œuf, lait, jus d'orange et légumes congelés) et de multivitamines prénatales dans le cadre d'un accompagnement nutritionnel visant à réduire le nombre de bébés de petit poids.

Par ailleurs, les services intégrés de prévention en périnatalité et pour la petite enfance (**SIPPE**) peuvent aussi être présentés et offerts aux futurs parents. Le programme SIPPE, dont le nouveau cadre de référence sera déployé en 2020, débute en période prénatale et vise à améliorer l'état de santé des bébés à naître, des enfants, des femmes enceintes et des parents et à favoriser le développement optimal des enfants.

Au Bas-Saint-Laurent, le programme de santé publique SIPPE est offert, par les équipes de la direction de la protection de la jeunesse et du programme jeunesse, à toutes nos familles qui sont admissibles à la suite de l'avis de grossesse. Ceci nous permet d'agir en amont, de rencontrer les familles à domicile et d'offrir un accompagnement tout au long de la grossesse et jusqu'à ce que l'enfant atteigne 5 ans. L'environnement dans lequel gravite la famille est aussi mis à contribution et l'ensemble des partenaires de la communauté est invité à offrir des activités accessibles et inclusives pour tous les parents par une offre de services aux familles. COSMOSS devient alors le point de convergence permettant de rassembler des initiatives et des leviers pour offrir aux familles de nos communautés des environnements favorables aux développements de nos tout-petits.

L'intensification de nos services auprès des familles en situation de vulnérabilité est nécessaire pour donner à chaque enfant la chance de développer son plein potentiel. Il faut aussi s'assurer de maintenir des services universels de soutien aux pratiques parentales dont la diffusion à chaque nouveau parent du **Guide Mieux vivre avec son enfant** et l'offre **de cours prénataux** gratuite le plus près possible de leur milieu de vie. Dans la MRC des Basques, le « Coffre à outils à l'usage des pères, de la grossesse à 2 ans » est également remis à tous les papas. Des activités et des ateliers entre pères sont également offerts gratuitement pour renforcer les pères dans leur rôle et favoriser l'entraide. Cette initiative est une réalisation du comité « Papas des Basques » de la démarche COSMOSS.

Le développement de l'attachement parents-enfants comme facteur de protection

Les bienfaits de l'allaitement dépassent la santé physique de la mère et de l'enfant et jouent un rôle déterminant dans le développement de l'attachement. Certaines études démontrent que **plus la durée de l'allaitement est longue, plus les risques de maltraitance sont diminués**. L'Organisation

⁴ Ministère de la Santé et des Services sociaux, Un Québec fou de ses enfants, 1991.

Mondiale de la Santé (OMS) et l'UNICEF recommandent d'ailleurs un allaitement exclusif au sein pendant les six premiers mois et la poursuite jusqu'à deux ans et au-delà. Au Bas-Saint-Laurent, on aborde aussi l'allaitement comme facteur de protection. Pour faciliter l'adoption de l'allaitement comme norme d'alimentation du nourrisson, il importe que toute la communauté contribue à rendre disponible par diverses initiatives des environnements favorables à l'allaitement. Le défi, dans une optique de protection, est d'accorder dans ces initiatives, une attention particulière pour rejoindre les familles vivant dans des conditions plus défavorables.

Plus d'attention aux enfants de 6-12 ans

Au Bas-Saint-Laurent, comme dans l'ensemble du Québec, le plus grand volume de signalements reçus et retenus concerne les enfants âgés de 6 à 12 ans. Si les actions visant les tout-petits et leurs parents doivent être maintenues, il conviendrait également de considérer les initiatives à mettre en place concernant les enfants plus âgés vivant en contexte de vulnérabilité. Il s'agit là de la tranche d'âge pour laquelle nous n'avons à peu près pas accès à des données de surveillance ainsi que très peu de services communautaires ou de programmations qui leur sont spécifiquement destinées. La situation de ces enfants du primaire n'est souvent connue que par l'école fréquentée. Considérant que ce sont les enfants de 6-12 ans qui font l'objet du plus grand nombre de signalements, il conviendrait de mieux suivre leur portrait par territoire de MRC afin de pouvoir tenir compte de leur situation, de renforcer les actions les concernant et d'ajuster nos services s'il y a lieu.

Intervenir à partir de la perspective des enfants et de leurs parents

L'initiative AIDES (Action Intersectorielle pour le Développement des Enfants et de leur Sécurité) est une pratique d'intervention destinée aux enfants et à leur famille vivant dans un contexte de vulnérabilité et qui reçoivent des services de plusieurs organisations. AIDES vise, par le biais d'une approche participative des parents considérés comme les experts de leur enfant, une compréhension commune des besoins des enfants et de leur famille de la part de la famille elle-même et de toutes les organisations concernées et favorise une plus grande cohérence des actions.

L'initiative AIDES rejoint tout à fait les principes de COSMOSS et c'est pourquoi nous y avons adhéré. Depuis 2016, des formateurs du CISSS ont dispensé deux formations par année sur l'initiative AIDES. Au total, 255 intervenants issus de réseaux variés œuvrant auprès des jeunes en ont bénéficié. Ces formations sont complétées par des suivis directement auprès des intervenants. Nous croyons qu'un tel déploiement intersectoriel d'AIDES renforce notre intervention collective pour la sécurité, le bien-être et le développement optimal des enfants.

L'accès aux services au-delà du diagnostic

Au moment où on se questionne au Québec sur l'important volume de diagnostics de trouble mental, dont font l'objet les enfants, et sur la possible médicalisation des difficultés comportementales, nous tenons à partager brièvement notre préoccupation quant à la situation actuelle de surdiagnostic. Les familles et les écoles sont piégées dans un système où l'obtention d'un diagnostic est essentielle pour avoir accès à certains services adaptés aux besoins des enfants. En ce moment, c'est un enfant sur quatre qui, au Québec, est identifié EHDAA (Élève Handicapé ou en Difficulté d'Adaptation ou d'Apprentissage). 67 % d'entre eux sont d'ailleurs des garçons⁵.

Outre le long processus menant à un diagnostic, les impacts sur l'enfant de se voir apposer une étiquette peut avoir des effets pervers sur le plan de l'estime de soi et de son identité et atrophie la

⁵ Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), Systeme Charlemagne, avril 2019.

capacité de l'enfant à se projeter avec confiance dans la vie. La recherche du diagnostic à tout prix peut aussi placer le projecteur sur les difficultés de l'enfant et détourner l'attention des enjeux familiaux et sociaux qui agissent sur les dysfonctionnements observés. Ce phénomène très actuel et d'une grande ampleur mérite que l'on s'y attarde ensemble et que l'on revoie les critères d'accès à certains services. De plus, il serait important que le Collège des médecins s'attarde aux pratiques diagnostiques concernant les enfants. Il s'agit là d'un vaste chantier de travail qui doit s'appuyer sur la recherche et les meilleures pratiques.

Une communauté bienveillante

Quand l'on cherche sur Google le terme français pour « reaching out », on tombe sur l'expression *tendre la main*. C'est là une notion qui touche très certainement les centaines de partenaires engagés au sein de COSMOSS. **Les approches de proximité**, qui vont vers la personne, sans jugement, en prenant son temps, nous apparaissent très pertinentes pour établir une relation avec des familles qui se méfient des ressources plus institutionnelles. Nous sommes d'avis que les approches de proximité et celles qui mobilisent les citoyens dans un esprit de communauté bienveillante sont à considérer avec sérieux pour aller au-devant des familles, aider et s'entraider sans jugement, en prévention d'abord. De telles approches méritent d'être mieux déployées. Il s'agit ici d'évoluer dans nos pratiques.

Nous avons réalisé en 2011 une recherche-action intitulée « **Aller au bord de l'exclusion, une approche de proximité favorisant d'abord le contact humain** ». Cette recherche abordait le concept de la personne isolée ayant des besoins et ne profitant pas des ressources et des services dont elle pourrait bénéficier. Cette recherche a mené à l'identification d'une série de stratégies pour rejoindre les personnes isolées, à des ateliers d'appropriation dans tous les territoires et à des cellules de changements de pratiques dans les organisations. De par notre mission, les milieux portent beaucoup cette préoccupation de rejoindre les familles en besoin et donc plusieurs stratégies sont mise-en-œuvre pour favoriser un contact sans jugement. En voici quelques exemples.

Dès les premières années de notre concertation est ressorti le besoin de pouvoir compter sur des services de travail de rue bien organisés. Ainsi, nous pouvons compter depuis 2008 sur des équipes de travailleurs de rue dans chacun de nos huit territoires de MRC pour dépister, écouter et accompagner vers les services les jeunes vivant des difficultés. Les statistiques de 2017-2018 témoignent de 161 563 interventions effectuées pour 232 494 contacts auprès de jeunes de 12 à 30 ans. 16 256 références, orientations et accompagnements ont été réalisés au cours de cette année. Le travail de rue est désormais considéré comme essentiel dans notre région afin d'assurer une ressource intégrée aux espaces et au quotidien des jeunes.

Les territoires des Basques et du Témiscouata ont adopté **l'approche du Maillon**, qui provient du Nouveau-Brunswick. Il s'agit de citoyens, employeurs, intervenants, etc. qui acceptent d'être formés et identifiés pour qu'ensuite des jeunes ou des gens de la communauté puissent s'adresser à eux en cas de besoin et être en mesure de les référer à des services appropriés.

Les territoires de La Mitis et de La Matapédia ont aussi dans leurs priorités des stratégies pour que les services tant institutionnels que communautaires soient mieux connus et perçus de la part des familles. Ainsi, des intervenants des différents services animent des « Zones parents » lors de fêtes familiales municipales ou initient des soupers spaghettis ou cabanes à sucre famille en collaboration avec des municipalités et sont présents lors de ces activités. L'objectif recherché est **d'entrer en contact, dans un cadre informel et convivial**, avec des familles qui ne vont pas normalement vers ces services.

D'autre part, les campagnes sociétales de *Naître et Grandir* ou de sensibilisation à l'intimidation, par exemple, ont réussi à influencer la norme sociale en rendant tout à fait justifié le rôle des proches dans la vie des enfants ou de celui de témoins de gestes d'intimidation. Peut-être pourrions-nous également

aborder la question de l'entraide entre citoyens, que ce soit à une maman, un papa ou un enfant. Il faut remettre au goût du jour la bienveillance et le fait de simplement tendre la main.

Renforcer le soutien à la parentalité aux points de contact

Le parcours des familles vulnérables est aussi jalonné de rencontres parfois plus obligatoires et reliées à des processus administratifs. L'on peut penser entre autres aux services concernant l'assistance sociale (aide de derniers recours). Pourquoi ne pas profiter de ces moments pour transmettre des invitations à des activités familiales qui se déroulent dans le milieu ou pour s'enquérir des besoins de la famille et référer au besoin vers d'autres services? Un **rapprochement avec les équipes de Services Québec** permettrait ainsi de partager les informations et les services disponibles ainsi que de renforcer les compétences des intervenants sur un certain nombre de facteurs de risques et de protection.

Plusieurs services offerts aux adultes dans les services de santé (physique ou mentale), les services psychosociaux, juridiques, alimentaires, etc. devraient être outillés pour dépister et aborder les impacts potentiels des difficultés vécues par les usagers, les patients, les utilisateurs de services sur leurs enfants. Chaque parent vivant des difficultés importantes devrait être amené à considérer les impacts possibles de ses propres difficultés sur ses enfants, être soutenu et référé au besoin vers les ressources afin de mettre en place les stratégies nécessaires d'atténuation, mais aussi de protection.

Vivement une réelle concertation interministérielle affirmée pour le bien-être des enfants, des jeunes et des familles

Au Bas-Saint-Laurent, le véhicule qu'est COSMOSS aborde au sein d'une seule et même concertation toutes les dimensions du développement des enfants et du rôle de parent, de la grossesse à l'âge adulte dans une perspective biopsychosociale. Les connaissances actuelles montrent bien à quel point les problématiques et les facteurs de protection se rejoignent sur plusieurs aspects de la vie, ainsi que toute la plus-value d'agir avec cohérence et continuité tout au long du parcours des enfants et de leur famille. Agir isolément en petite enfance ou sur la réussite éducative permet certainement des avancées, mais agir tous ensemble sur un continuum jeunesse donne beaucoup de force et de perspective aux changements insufflés. Cela évite également un irritant majeur et omniprésent au Québec, celui de l'hyperconcertation.

Il faut toutefois savoir que les concertations régionales et locales ne peuvent être efficaces et mener à des changements concrets et durables que lorsque certaines conditions gagnantes sont réunies. De telles mobilisations intersectorielles ne peuvent atteindre leur potentiel que si elles s'appuient sur une connaissance fine des relations partenariales propres à chaque région, que si elles sont portées par de petits noyaux de leaders régionaux visionnaires et à forte capacité d'influence, et soutenues par des ressources humaines neutres et spécialisées en action intersectorielle. Mais si les ministères unissaient leurs leviers dans un **modèle de concertation intégrée pour le bien-être des enfants, des jeunes des familles**, il serait alors possible de mettre ces conditions en place et d'optimiser les capacités de nos différents réseaux dans une complémentarité intersectorielle.

Actuellement, nous trouvons dans à peu près toutes les régions du Québec, une instance régionale de concertation en petite enfance, une instance régionale de concertation en réussite éducative, une table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie, une alliance régionale pour la solidarité et l'inclusion sociale, parfois une autre Table régionale de développement social et aussi une nouvelle conférence administrative régionale en développement social. Toutes ces instances ont dans leurs objectifs de rejoindre les personnes les plus vulnérables.

Il s'agit là du reflet de l'organisation au palier national. Chaque ministère travaille trop souvent en vase clos et soutien des concertations en silo. Pourtant, chaque ministère affirme sa préoccupation de

rejoindre les familles les plus vulnérables. Notre spectre large à COSMOSS nous place dans une situation où nous sommes témoins de ces discours et nous déplorons que les ministres ne s'unissent pas davantage pour le bien des enfants, des jeunes et des familles. Espérons à tout le moins qu'il n'y aura pas, à la suite de la présente consultation, la création de nouvelles instances de concertation pour les enfants et leur protection. Au contraire, le moment n'est-il pas venu d'avoir enfin **une réelle concertation interministérielle affirmée pour le bien-être des enfants, des jeunes et des familles**, animée par une vision plus globale, capable d'agir dans une perspective d'universalisme proportionné et mettant à profit les expertises, les contacts et les ressources de tous les réseaux concernés? Ce serait là un très bel ancrage pour une préoccupation telle que le développement et la protection des enfants.

Conclusion

Assurer le bien-être des enfants, c'est d'abord agir sur les conditions favorables à leur développement et soutenir les parents, et tout particulièrement ceux vivant dans un contexte de vulnérabilité. En ce sens, **la prévention de la maltraitance** devrait être considérée comme une question de santé publique pour laquelle se sentent interpellées tout autant les communautés que les différentes instances ministérielles.

En 2019, nous devons nous assurer que la protection des enfants soit bel et bien une priorité nationale et non seulement la responsabilité du système de protection de la jeunesse. Elle invite à la bienveillance de chaque communauté, à une vigilance partagée pour le bien-être des enfants et de leurs parents, à des services complémentaires et unis par une vision commune : agir sur les facteurs de risques de la maltraitance et stimuler les facteurs de protection.

Nous sommes prêts au Québec à aller plus loin sur le plan des actions et des pratiques préventives pour nous assurer du bien-être des enfants et des jeunes. Pour y arriver, nous devons compter sur un leadership interministériel fort qui devra trouver écho dans les régions.

Agissons mieux, ensemble, avec vigilance, bienveillance, dans des pratiques renouvelées et fondamentalement humaines. Les partenaires COSMOSS seront au rendez-vous.